



GRAND PRIX CAMIONS

de CHARADE

6, 7 et 8 septembre 2019



Fédération
Française du
Sport Automobile

FFSA

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des circuits "asphalte".

Association Sportive de l'Automobile Club d'Auvergne

Nom du meeting : Grand Prix Camions de Charade

Meeting **National PEA** - Dates : **6, 7 et 8 septembre 2019** nombre de jours : **3**

Permis d'organisation FFSA n° **582** en date du **1^{er} aout 2019**

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Collèges des Commissaires Sportifs :

Collège n° 1 : Championnat de France des Camions

<u>Président</u> :	M. Michel VERGNES	licence n° 1740 - 0901
<u>Membres</u> :	M. Serge CERLAND	licence n° 9221 - 1446
	M. Michel BEAULATON	licence n° 3816 - 1613

Collège n° 2 : Courses annexes

<u>Président</u> :	M. Serge CERLAND	licence n° 9221 - 1446
<u>Membres</u> :	M. Michel BEAULATON	licence n° 3816 - 1613

En attente de confirmation

Directeur de meeting :

M. Roger GUILLEMAIN licence n° 148563 - 0745

Directeurs de Course :

M. Roger GUILLEMAIN	licence n° 148563 - 0745
M. François MONTSALLIER	licence n° 4146 - 1203
M. Christian SIGNORET	licence n° 2880 - 1602
M. Jean EGAL	licence n° 14401 - 1602

M. en attente de confirmation

Coordinateur du meeting :

Conseiller technique pour la FFSA : M. Fabien CALVET licence n° 2778 - 0914

Conseiller sportif pour la FFSA : M. Yann BILLOT licence n° 184266 - 1438

licence n° 1875 - 0520

Commissaires Techniques :

Championnat de France Camions

Responsable

M. Michel BRUN licence n° 52526 - 1006

Adjoints

M. Alexandre FOURCADE licence n° 28760 - 1006

M. en attente de confirmation

Stagiaire

M. Michel CHERVIER licence n° 247124 - 0506

HTCC – Gr 1

M. Bernard PENILLA licence n° 17999 - 0811

Legends Cars

M. Jean François IMBERT . licence n° 170395 - 0914

Coupe d'Auvergne

M. Jacques MONTJOTIN ... licence n° 8818 - 1613

Commissaire responsable du Parc Fermé : M. Laurent PAYS licence n° 6030 - 1602

Médecin Chef : Dr Christine LESPIAUCQ licence n° 46467 - 1602

Commissaires chargés des relations avec les concurrents : port d'une chasuble

Mme Isabelle RENOU licence n° 136518 - 1117

M. Jean-Luc RENOU licence n° 10314 - 1117

1.2P. HORAIRES :

1^{ère} réunion du Collège des Commissaires sportifs : vendredi 6 septembre à 17h30

Les horaires sont impératifs. Les conducteurs devront être présents avec leur véhicule sur la pré-grille au plus tard 20 minutes avant le départ de la séance d'essais ou de la course.

Les pénalités prévues à la réglementation générale des circuits seront appliquées.

Briefing obligatoire pour tous les pilotes, salle des briefings à la tour de contrôle

1.2.1P. CHAMPIONNAT DE FRANCE CAMIONS

Vérifications administratives et techniques :

vendredi 6 septembre 2019 de 09h00 à 17h00

Briefing : vendredi 6 septembre 2019 à 18h00

Affichage des autorisés aux essais : vendredi 31 août 2018 à 18h30

Baptêmes de piste : cf détails Horaires en annexe

Essais libres 1 : samedi 7 septembre 2019 à 9h00 = 30 minutes

Essais libres 2 : samedi 7 septembre 2019 à 10h10 = 30 minutes

Essais qualificatifs 1 : samedi 7 septembre 2019 à 11h50 = 15 minutes

Super pôle 1 : samedi 7 septembre 2019 à 12h10 = 10 minutes

Affichage des autorisés aux courses 1 et 2 : samedi 7 septembre 2019 à 12h40

Course 1 : samedi 7 septembre 2019 à 15h25 = 11 tours, maximum 30 minutes

Course 2 : samedi 7 septembre 2019 à 18h00 = 11 tours, maximum 30 minutes

WARM UP : dimanche 8 septembre 2019 à 9h00 = 15 minutes

Essais qualificatifs 2 : dimanche 8 septembre 2019 à 10h35 = 15 minutes

Super pôle 2 : dimanche 8 septembre 2019 à 10h55 = 10 minutes

Affichage des autorisés aux courses 3 et 4 : dimanche 8 septembre 2019 à 11h25

Course 3 : dimanche 8 septembre 2019 à 14h55 = 11 tours, maximum 30 minutes

Course 4 : dimanche 8 septembre 2019 à 17h10 = 11 tours, maximum 30 minutes

Courses : Pôle à gauche - Grille 2x2 en ligne, départ lancé.

Nombre de véhicules autorisés : aux essais = 35 - en course = 25

Epreuves facultatives :

Mécanique : dimanche 8 septembre 2019 à 12h55

Gymkhana : samedi 7 septembre 2019 à 19h30.

1.2.2P. HTCC

Vérifications administratives et techniques : vendredi 6 septembre 2019 de 14h00 à 18h00

samedi 7 septembre 2019 de 8h30 à 10h30

Briefing : samedi 7 septembre 2019 à 10h45

Affichage des autorisés aux essais samedi 7 septembre 2019 à 11h20

Essais qualificatifs : samedi 7 septembre 2019 à 13h45 = 30 minutes

Affichage des autorisés aux courses : samedi 7 septembre 2019 à 16h30

Course 1 : dimanche 8 septembre 2019 à 11h15 = 25 minutes

Course 2 : dimanche 8 septembre 2019 à 16h15 = 25 minutes

Pôle à droite - Grille 2x2 décalé, départ arrêté procédure allégée.

Nombre de véhicules autorisés : aux essais = 51 - en course = 42

1.2.3P. LEGENDS CARS

Vérifications administratives et techniques : vendredi 6 septembre 2019 de 15h00 à 18h30
samedi 7 septembre 2019 de 8h00 à 9h30

Briefing : samedi 7 septembre 2019 à 9h45

Affichage des autorisés aux essais samedi 7 septembre 2019 à 10h20

Essais qualificatifs : samedi 7 septembre 2019 à 10h50 = 20' + 5' + 20'

Affichage des autorisés aux courses : samedi 7 septembre 2019 à 11h55

Course A : samedi 7 septembre 2019 à 16h15 = 20 minutes

Course B : dimanche 8 septembre 2019 à 9h30 = 20 minutes

Course longue : dimanche 8 septembre 2019 à 13h50 = 40 minutes

Pôle à gauche - Grille 2x2 en ligne, départ lancé procédure allégée.

Nombre de véhicules autorisés : aux essais = 51 - en course = 42

1.2.4P. Coupe d'Auvergne

Epreuve régionale, voir règlement particulier joint

Vérifications administratives et techniques : vendredi 6 septembre 2019 de 14h30 à 18h00
samedi 7 septembre 2019 de 8h00 à 9h30

Briefing : samedi 7 septembre 2019 à 10h15

Affichage des autorisés aux essais samedi 7 septembre 2019 à 10h50

Essais libres : samedi 7 septembre 2019 à 09h40 : 20 minutes

Essais qualificatifs : samedi 7 septembre 2019 à 14h25 : 20 minutes

Affichage des autorisés aux courses : samedi 7 septembre 2019 à 15h00

Course 1 : dimanche 8 septembre 2019 à 10h00 = 20 minutes

Course 2 : dimanche 8 septembre 2019 à 15h40 = 20 minutes

Pôle à droite - Grille 2x2 décalé, départ arrêté procédure allégée.

Nombre de véhicules autorisés : aux essais = 51 - en course = 42

ARTICLE 2P. ASSURANCES

L'organisateur a souscrit une assurance conforme au règlement standard des circuits.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

3.1.1P. Championnat de France CAMIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au **mardi 27 août 2019** à minuit à :

Association Sportive de l'Automobile Club d'Auvergne

3 rue Nicolas Joseph Cugnot - 63100 CLERMONT-FERRAND

Montant des droits d'engagement : **150 €.**

3.1.2P. Coupe d'Auvergne

Les engagements seront reçus jusqu'au **mardi 27 août 2019** à minuit à :

Association Sportive de l'Automobile Club d'Auvergne

3 rue Nicolas Joseph Cugnot - 63100 CLERMONT-FERRAND

Montant des droits d'engagement: **200 €.**

3.1.3P. HTCC

Les engagements seront reçus jusqu'au **mardi 27 août 2019** à minuit à :

www.htcc.fr - topten13@orange.fr

3.1.4P. Legends Cars

Les engagements seront reçus jusqu'au **mardi 21 août 2018** à minuit à :

HD EVENTS
ZA d'Ayguelongue - 64230 MAZEROLLES

3.2P. LICENCES

Chaque pilote et concurrent doit être titulaire soit :

- d'une licence nationale concurrent-conducteur ;
- d'une licence internationale concurrent-conducteur C ou "B" ou Junior circuit ;
- d'une licence nationale ou internationale délivrée par une ASN étrangère ;
- d'un Titre de Participation **National Circuit**. Pour sa délivrance le concurrent devra présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport automobile.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Le meeting est ouvert aux catégories : Championnat de France Camions, HTCC le Gr 1, Legends Cars

Publicité obligatoire : néant

Publicité facultative : néant

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit de Charade bénéficie d'une licence de parcours : **N° 008 valable jusqu'au 24 septembre 2019**.

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Longueur du circuit : 3,975 Km

Panneau officiel d'affichage : tour de contrôle - Salle de briefing : tour de contrôle

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de postes de commissaires de piste : **17**. Pour les postes non activés : utilisation des feux de signalisation selon plan joint.

Nombre d'extincteurs par poste : 2 extincteurs portatifs de 9 kg, type ABC

Nombre de commissaires de piste : **34**

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs

Nombre d'ambulances pour les concurrents : **2**

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation : **oui**

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges : **oui**

ANNEXE : CHALLENGE EQUIPE GRAND PRIX CAMIONS

EPREUVE MECANIQUE

1 – Véhicules admis

- Les camions de courses conformes au règlement technique camions de la FFSA ou de la FIA de l'année en cours.
- Les tracteurs de série des teams dans le cas où le camion de course n'est pas utilisable au moment de l'épreuve.
- Le Pace Truck officiel de l'épreuve pour une mise en avant du partenaire de l'organisateur.

2 – Formule de l'épreuve

Cette épreuve est réservée aux mécaniciens des concurrents engagés au challenge "grand prix" du week-end (Cumul des différentes épreuves qui donne droit à un trophée spécial délivré par l'organisateur) ainsi qu'à l'équipe du partenaire officiel de cette épreuve. Dans ce cas, le partenaire officiel inscrira le "pace truck" avec une équipe de 3 personnes (désignés comme mécaniciens et pilote).

L'épreuve se déroulera avec le tracteur seul, elle comprendra le démontage et le remontage d'une roue avant du camion.

Les goujons de roues devront être ceux du camion de course en condition de course et ceux d'origine pour les tracteurs de série.

Les écrous de roue seront ceux utilisés lors des courses à savoir les écrous centreurs avec le nombre de filets identique que pendant la course.

Tout manquement à ces deux points (écrous et goujons) pourra entraîner l'annulation des temps du concurrent lors de cette épreuve.

Les tracteurs seront disposés en épi contre le mur coté stands, les portières fermées.

Avant de démarrer l'épreuve, chaque concurrent assurera un calage de sécurité sous l'essieu du camion.

Une cale en bois devra être positionnée sous l'essieu avant du camion pendant toute la durée de l'épreuve (hauteur : garde au sol par-rapport à l'essieu moins 1 cm)

La roue à démonter sera la roue avant gauche.

Les deux mécaniciens désignés pour cette épreuve ainsi que le pilote, seront placés face au camion derrière la ligne blanche.

Le signal de départ sera donné en levant le drapeau national de bas en haut.

A ce moment, les mécaniciens traverseront la piste, sortiront l'outillage du camion (côté droit passager) et procéderont au démontage de la roue désignée en utilisant uniquement l'outillage de bord du véhicule.

L'outillage de bord devra être validé avant l'épreuve par le délégué technique. (Important : le cliquet mécanique est autorisé).

Ensuite, l'un des deux mécaniciens devra traverser la piste en faisant rouler la roue jusqu'à un cône qui devra être contourné avant de regagner le camion.

La roue devra être remontée sur le camion et les écrous seront serrés au couple de 250 Nm. Attention, les centreurs fixes déjà montés sur le camion sont interdits.

Les mécaniciens rangeront l'outillage dans le camion (côté droit passager) et retraverseront la piste pour taper la main du pilote qui sera resté derrière la ligne blanche.

Le pilote traversera la piste à son tour, montera dans la cabine et fermera la portière.

Le chronomètre sera arrêté à la fermeture de la portière.

Un contrôle du bon serrage des roues sera effectué avant et après l'épreuve (250 Nm) par un commissaire technique. Dans le cas où le couple de serrage n'est pas correct les officiels pénalisent le concurrent :

*avant l'épreuve : refus de participer, le point de participation ne sera pas attribué

*après l'épreuve : annulation des résultats

3. Classement de l'épreuve

L'échelle des temps obtenus donnera l'ordre du classement éventuellement additionné des pénalités

- 1^{er} temps : 10 points
- 2^{ème} temps : 09 points
- 3^{ème} temps : 08 points
- Etc

EPREUVE GYMKHANA

1 - Véhicules admis

- Les camions de courses conformes au règlement technique camions de la FFSA ou de la FIA de l'année en cours.
- Les tracteurs de série des teams dans le cas où le camion de course n'est pas utilisable au moment de l'épreuve.
- Le Pace Truck officiel de l'épreuve pour une mise en avant du partenaire de l'organisateur.

2 – Formule de l'épreuve

Cette épreuve est réservée aux pilotes participant au challenge "grand prix" du week-end. (Cumul des différentes épreuves qui donne droit à un trophée spécial délivré par l'organisateur).

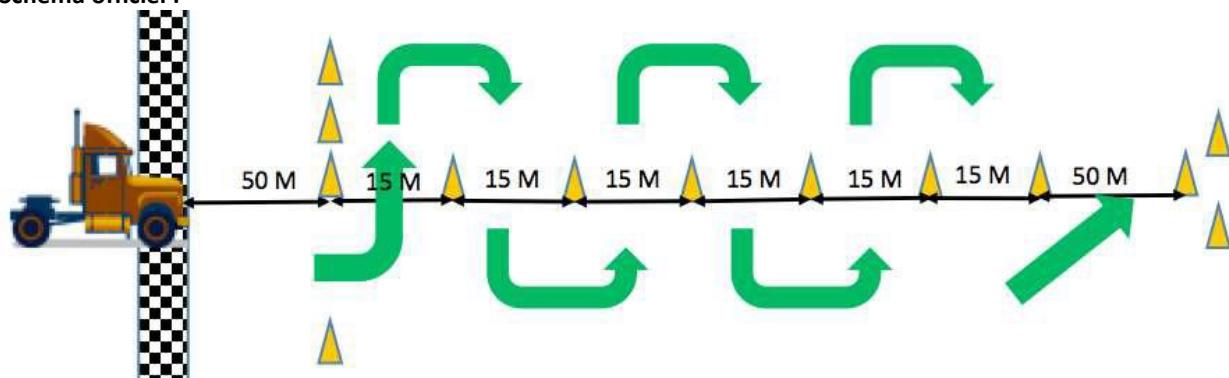
Les véhicules sont disposés sur la pré-grille de départ, les uns derrière les autres, sur une file. Une ligne de départ et une ligne d'arrivée seront matérialisées au sol spécifiquement pour cette épreuve.

Le parcours est matérialisé en suivant les instructions du schéma officiel.

Le nombre de cônes peut varier afin de s'adapter à la configuration du circuit.

- Le signal de départ sera donné au feu vert ou bien au drapeau vert.
- Le tracteur doit réaliser le parcours entre les cônes sans toucher ces derniers et ceci en un minimum de temps.
- Le chronomètre s'arrête au moment où le tracteur vient toucher le cône disposé sur la ligne d'arrivée. Si le camion vient percuter un des 2 cônes disposés dernière cette ligne (ou bien les deux), le camion sera retiré du classement du gymkhana.
- Sur le parcours, chaque cône déplacé ou bien renversé entraînera une pénalité de 2 secondes.
- Au-delà de 5 cônes déplacés ou bien renversés, le camion sera retiré du classement du gymkhana.
- Toute erreur de parcours entraînera l'annulation du temps.

Schéma officiel :



3 – Classement de l'épreuve

L'échelle des temps obtenus donnera l'ordre du classement éventuellement additionné des pénalités.

- 1er temps 10 points
- 2ème temps 09 points
- 3ème temps 08 points
- Etc...